

EPLEFPA de SAINT YRIEIX LA PERCHE

Cahier des Clauses Particulières

Marché public de fournitures et de services

Procédure adaptée Code des Marchés Publics

Fourniture d'une Presse à Balles Rondes
à l'Exploitation Agricole
Domaine de la Faye – Saint Yrieix la Perche

EPLEFPA de Saint Yrieix la Perche
28, route de la Faye
87500 Saint YRIEIX la PERCHE
Tél : 05 55 75 70 00

*Dans le présent document, l'EPLEFPA de St Yrieix la Perche est dénommé « l'établissement »,
l'entreprise est dénommée « le titulaire ».*

A – RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1 : Objet du marché

La présente consultation comprend la fourniture d'une **Presse à Balles Rondes neuve ou occasion récente (démonstration)**.

Les prestations sont à fournir par le titulaire du marché à :

l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle (E.P.L.E.F.P.A.) de SAINT YRIEIX LA PERCHE, représenté par Madame Marie Thérèse DESHAYES, Directrice.
Siège : 28, route de la Faye – 87 500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Le centre constitutif concerné par le marché est :

Exploitation Agricole – 28, route de la Faye – 87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

ARTICLE 2 : Mode de consultation

Le présent marché est un marché de fourniture et service passé en procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

ARTICLE 3 : Décomposition en lots

Sous réserve exclusive que le titulaire ait répondu à la solution de base, les variantes pourront être acceptées dans la mesure où elles conduisent à des propositions financières plus intéressantes ou à des propositions techniques plus performantes.

ARTICLE 4 : Durée du marché et délais

Le présent marché prend effet à compter de la notification, il se termine avec l'exécution de son objet.

Les délais :

- Délai de réponse, retour par plis pour le **24 avril 2023 à 17 Heures**. Les offres seront remises à l'accueil du lycée agricole de St Yrieix la Perche, contre récépissé, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou envoyées par courrier postal en recommandé avec accusé de réception l'adresse suivante :

EPLEFPA de Saint Yrieix la Perche
28, route de la Faye
87500 Saint YRIEIX la PERCHE
Tél : 05 55 75 70 00

Toute offre parvenue après la date et l'heure limite ainsi que toute offre remise sous enveloppe non cachetée ne sera pas étudiée.

- Ouverture des plis le 03 mai 2023 à 10 Heures.
- Délai de livraison : 12 semaines soit au plus tard le 18 juillet 2023.

ARTICLE 5: Documents contractuels

Le marché est constitué par les pièces contractuelles énumérées ci-dessous par ordre de priorité :

- l'Avis d'appel public à la concurrence,
- l'Acte d'Engagement,
- le Cahier des Charges comprenant les clauses administratives particulières et les clauses techniques particulières,

Tout autre document (mémoire supplétif, additionnel ou annexe) venant en annexe de ces pièces contractuelles, et qui en modifierait la substance en quelque façon, est nul et irrecevable sauf à préciser une amélioration dans les prestations.

ARTICLE 6 : Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est remis à titre gratuit à chaque candidat. Le dossier pourra être obtenu par mél adressé à :

ept.st-yrieix@educagri.fr

ARTICLE 7 : Présentation des offres

L'offre détaillée devra préciser :

- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,
- La lettre de candidature,
- Une déclaration du candidat,
- L'acte d'engagement complété et signé,
- Le cahier des charges signé,
- Une fiche technique pour le matériel proposé décrivant les caractéristiques,
- Les conditions de livraison et d'exécution des prestations, le cas échéant.

Les offres seront rédigées en langue française et exprimées en EURO. Elles sont transmises sous pli cacheté, l'enveloppe portant les références de consultation.

ARTICLE 8 : Durée de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 9 : Sous traitance

L'appel au sous-traitant n'est pas autorisé.

ARTICLE 10 : Critères d'attribution du marché

- 1) **Valeurs techniques portant sur (50%) :**
 - a. Respect des caractéristiques techniques.
 - b. Fiabilité, SAV
 - c. Confort d'utilisation, accessibilité, ergonomie, sécurité
 - d. Délai de livraison
- 2) **Prix (50%) : matériel neuf ou occasion récente d'une part avec reprise d'un Presse à Balles Rondes d'autre part.**
- 3)

ARTICLE 11 : Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les concurrents devront s'adresser par écrit (courrier ou mél) à :

EPLEFPA de Saint Yrieix la Perche
Marc BASSERY
28, route de la Faye
87500 Saint YRIEIX la PERCHE
Mél : marc.bassery@educagri.fr

ARTICLE 12: Recours

La présente consultation peut faire l'objet devant le Tribunal Administratif de Limoges d'un référé pré-contractuel, conformément aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative jusqu'à la signature du marché et d'un recours pour excès de pouvoir, conformément à l'article R.421-1 du même Code, dans un délai de deux mois à compter de la notification du rejet de l'offre (article 76 du code des marchés Publics).

B – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

Pouvoir Adjudicateur

EPLEFPA de Saint Yrieix la Perche
28, route de la Faye
87500 Saint YRIEIX la PERCHE
Tél : 05 55 75 70 00

Représenté par Madame Marie Thérèse DESHAYES, Directrice et Ordonnateur, habilitée à signer le présent marché..

Lieu de Livraison

Exploitation Agricole
28, route de la Faye
87500 Saint YRIEIX la PERCHE
Tél : 06 08 28 05 92

Le titulaire est responsable du mode de transport de ses produits. Par dérogation à l'article 14.2 du CCAG, les risques afférents au transport jusqu'aux lieux de destination ainsi que les opérations de conditionnement, d'emballage, de chargement et d'arrimage incombent au titulaire.

Modalités de facturation et de paiement

Le paiement des factures s'effectue selon les règles de la comptabilité publique. Le titulaire présente une facture à l'Exploitation Agricole de l'établissement pour les prestations réalisées.

Le règlement s'effectue par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la date d'exécution du marché. Il ne sera pratiqué ni d'avance forfaitaire, ni d'avance facultative, ni d'acomptes ou de paiements partiels.

Les factures sont établies en un original et deux duplicata. Elles doivent être rédigées en langue française et en EURO.

Les factures doivent comporter :

- la date et le numéro de facture,
- la référence au présent marché,
- le nom, l'adresse du titulaire du marché,
- le numéro de SIRET du titulaire du marché,
- les coordonnées bancaires stipulées sur la facture correspondant à celles qui ont été validées avec l'acte d'engagement,
- le prix unitaire HT,
- le taux de TVA et le montant de la TVA,
- le montant total HT,
- le montant total TTC.

Dispositions générales

Pour tout ce qui n'est pas expressément visé par le cahier des clauses administratives particulières, il sera fait application des dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures de services.

Litiges

Il est formellement spécifié qu'en cas de contestation, pour quelque motif que ce soit, pouvant survenir entre l'EPLEFPA de St Yrieix la Perche et le titulaire du marché, le différend ne pourrait être invoqué par ce dernier comme cause d'arrêt ou de suspension, même momentanée, des prestations à effectuer.

Le Tribunal Administratif de Limoges est le seul compétent en cas de litige.

C – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Contenu des prestations

Les spécifications techniques énumérées ci-dessous ne sont pas limitatives. Sous réserve exclusive que le titulaire ait répondu à la solution de base, **les variantes pourront être acceptées dans la mesure où elles conduisent à des propositions financières plus intéressantes ou à des propositions techniques plus performantes.**

Normes et règlements

Tous les matériels proposés doivent répondre aux normes, règlements et directives françaises et européennes actuellement en vigueur.

Si une modification à une norme ou à un règlement intervenait après la date de remise de l'offre, il appartiendra à l'entreprise, sous sa seule responsabilité, d'en informer l'établissement, par écrit avec accusé de réception, en indiquant le détail, ainsi que les incidences techniques et financières.

Maintenance

Toute intervention en matière de maintenance corrective, couverte ou non par la garantie, est à la charge du titulaire du marché selon les conditions prévues au bordereau de prix unitaire annexé au présent CCTP.

Délais d'intervention dans le cadre de la maintenance et de la garantie

Quelle que soit la défaillance constatée, couverte ou non par la garantie, le titulaire du marché s'engage à intervenir dans le délai et les conditions prévues au CCAG. Le titulaire du marché devra pouvoir intervenir sous 48 heures pour toute intervention sur le matériel.

Caractéristiques techniques

Caractéristiques	
Presse à Balles Rondes neuve ou occasion récente (démonstration) Avec document technique (livret conducteur et atelier en version informatique), Prêt en cas d'immobilisation, entretien et Garantie prévus, immatriculation	
Chambre variable	diamètre 165 cm maximum
Ameneur rotatif	Oui
Système de coupe des fourrages	Oui
Réglages en cabine (diamètre de botte, noyau mou, etc)	Oui
Liage filet / ficelle	Oui (filet obligatoire)
Graissage centralisé automatique	Oui
Pick-up	minimum 2 mètres de largeur
Roues de jauge pick-up pivotantes	Oui
Rouleau de tassement de fourrage	Oui
Ordinateur de bord	Oui
Isobus (Iso 11783 AEF)	Oui de préférence
Trappe de débouillage	Oui
Éjecteur de balle	Oui
Système équilibrage de la botte	Oui
Garantie	Oui
Signalisation routière	Oui
Reprise	Oui Presse à Balles Rondes NH 7060 année 2012 – 24000 bottes Ameneur rotatif / Ejecteur de balle Liage filet Etat général correct, pneus larges

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

	Prix unitaire en € HT
Prix de la Presse à Balles Rondes	

BORDEREAU DES DELAIS D'INTERVENTION ET DE LIVRAISON

Délai d'intervention	
Délai d'intervention à compter de la demande heures
Délai de livraison à compter de la notification du marché (date à préciser)

*Le candidat
Mention manuscrite « lu et approuvé »
Date, cachet et signature*